

Pôles Touristiques Pyrénées (P.T.P.)



Les P.T.P. s'inscrivent dans des territoires touristiques situés en zone de massif, organisés autour de thématiques touristiques fortes ou de sites d'accueil (stations) mettant en exergue des activités ou des produits identitaires du territoire :

- les sports d'hiver,
- le tourisme vert, estival ou patrimonial,
- le thermalisme / thermoludisme.

Ainsi, afin de poursuivre la dynamique engagée sur la première génération des pôles touristiques pyrénéens (2000-2006), il est proposé de renforcer la coordination, l'organisation et le développement de l'offre touristique autour de démarches collectives s'appuyant sur des territoires pertinents.

Pour ce faire, dans le cadre de la Convention Interrégionale du Massif des Pyrénées, le principe de contrats de pôles touristiques et pyrénéens sera développé qui s'inscriront dans les prérogatives suivantes :

- organiser et professionnaliser les acteurs touristiques du pôle,
- structurer et moderniser l'offre touristique,
- diversifier l'offre pour allonger les durées de séjour.